

Jean-Luc Latour
446 rue du Mal Foch
02200 Courmelles

Bonjour Madame, Bonjour Monsieur,

Je ne cautionne pas le projet d'installation de cette usine très polluante pour les raisons suivantes :

- Dans le passé des usines installées loin des zones urbaines se sont vues cernées ultérieurement d'habitations. Les industriels se retrouvaient à subir des contraintes de tous ordres de ce fait. Dans le cas de Rockwool Courmelles, installer une usine à proximité des habitations existantes et qui plus est en amont du sens des vents dominants est complètement aberrant ! .

- La santé et la sécurité des travailleurs doit être la priorité des employeurs et des décideurs, il en va de même pour les gens situés aux alentours ainsi que pour l'environnement lui-même. Si des rejets de polluants toxiques même dans les normes « administratives » sont possibles, le principe de précaution doit prendre le dessus sur l'emploi ou tout autre critère. On constate que les tonnages en rejets toxiques et poussières de ce futur site sont énormes, les chiffres parlent d'eux-mêmes ! . Les causes, entre autre des cancers sont sûrement diverses et variées, quel sera l'impact lié aux rejets cancérigènes ? , cette maladie nous concerne tous déjà trop fortement !. Quel sera l'impact des rejets en poussières ? . La circulation aérienne liée au trafic avec Roissy en temps normal est énorme et notre secteur est sous les routes menant y menant. J'imagine assez bien que ce carburant moins raffiné que le gas-oil, génère logiquement énormément de poussières. Nous allons rajouter celles de cette usine à cette pollution existante.

- L'étude ne précise pas les modes de fonctionnement en « dégradé ». Que se passe t'il en cas de défaut de fonctionnement des installations de filtration ou de post-combustion (by-pass, arrêt ligne, redondance ... ?). Par ma longue expérience de l'industrie, je crains que le pire se produise plus fréquemment que ces gens veulent bien le laisser entendre sous couvert de sensibilisation du personnel et autres motifs de façade..

Je suis responsable technique dans l'industrie et j'ai eu dans ma carrière l'occasion d'exercer dans une industrie à forts rejets de COV . J'ai eu l'occasion de mettre en place et mettre au point des systèmes de traitement de fumées (oxydisers) de l'ordre de 100000 M3/H et connais très bien les problèmes de ces matériels. Aucun fabricant n'existe en France, lorsque les pannes se produisent la nuit, le w.e ou bien pendant les fêtes de fin d'années, il est rarement possible d'obtenir de l'aide. Ce qui entraînait des fonctionnements en rejets directs à l'atmosphère, faute d'interventions rapides, limités le jour et accentués la nuit. Il est toujours facile de « shunter » les sécurités et les mesures » en continu » et de passer outre. Il est aussi facile de « berner » la Dreal quand on est expert et que les agents ne le sont pas. Les incidents dans la phase de démarrage seront forcément importants, ce qui est normal. Que subirons nous pendant cette phase transitoire ?

Les accidents environnementaux graves sont légion, il suffit de se remémorer Lubrizol qui est pourtant une entreprise sérieuse. Je pourrai en citer d'autres récents toujours dans des entreprises à la façade « sérieuse » et pleine de bonne volonté.

La Dreal n'a pas assez de moyens pour surveiller efficacement toutes les installations, c'est un fait.

L'offre en professionnels bien formés de nos jours est très faible surtout ici en Hauts de France, région qui n'attire pas. Nous sommes contraints de mettre en poste des gens au niveau très insuffisant qui ne sont pas des techniciens (faute de grives, on se contente de merles ...). L'apprentissage du travail se fait « sur le tas », La probabilité d'erreurs et d'accidents est accentuée de par ce fait. Je parle en tant qu'ex-responsable très récent de grandes équipes. Ce que j'écris est lié à mon expérience par laquelle j'ai pu constater nombre de presque-accidents liés à ce manque de professionnalisme.

Les cheminées ont fait l'objet de savants calculs, certes, mais l'implantation du site sur un plateau en amont d'une vallée en amont dans le sens des vents dominants est une erreur monumentale. En effet ma formation et mon expérience de pilote avion (je ne suis pas membre de l'aéro-club de Soissons) me permettent de dire que les vents génèrent des ondes dites « orographiques » qui dans le sens du vent face aux collines créent des courants ascendants, mais dans le sens contraire les courants sont rabattants. . . Cela signifie que c'est très défavorisant et très souvent, les habitants de Courmelles sous les vents dominants seront en première ligne pour baigner dans les flux pollués, les habitants de Soissons ensuite ! Nous parlons au bas mot de 700 à 800T annuelles dans l'air !.

Concernant le bruit, Courmelles, du fait de sa situation enclavée entre deux coteaux est déjà un village bruyant par nature, les bruits se réfractent. La blanchisserie crée des bruits de transports et aussi un bruit grave de cheminée de chaudière qui se propage à l'intérieur des habitations de par sa fréquence et cela le matin de très bonne heure. D'autre part suivant le sens des vents ou l'absence de celui-ci, on y entend, soit les bruits de la RN2, camions, motos etc.. , soit les bruits de la voie express allant sur Château-Thierry. Je ne peux pas croire qu'une telle usine ne générera pas de bruit supplémentaire et cela même lors des beaux w-e ou l'on a le droit de jouir paisiblement de sa propriété que l'on a choisie à la campagne.

Concernant les odeurs, je prendrai le cas de l'ammoniac que je connais bien, puisque utilisé chez mon employeur actuel et aussi l'H₂S. Qui n'a jamais senti l'effet à couper le souffle d'une quantité d'ammoniac même faible ? , alors imaginez l'effet lors des dépotages ! que ressentirons nous dans notre jardin à quelques centaines de mètres sous le vent ? .

Le site de St Eloy les mines présente une mise en demeure liée à l'ammoniac, cela reflète un manque de responsabilisation de cette entreprise et n'est pas de bonne-augure pour notre avenir. A noter que les rejets poussières du même site ne sont pas conformes non plus ,140T sont prévues à Courmelles, quel sera le vrai chiffre ?

Je peux aussi évoquer les problèmes liés à la maintenance que je connais bien puisque étant un expert en ce domaine après différentes expériences dans différents domaines. Je ne connais que trop bien aussi le manque de moyens alloués, les impasses sur les opérations, les accidents et les sur-réactions après-coup, pour en avoir vécu un moi-même sur une installation où l'on ne m'avait pas accordé le budget demandé.

Personne ne pourra dire « je ne savais pas » et pourtant quand l'usine sera là, il sera trop tard, il ne sera plus question de la démolir ... les « pro- mise en place » auront tôt fait d'oublier leurs paroles et leurs éventuels méa-culpa ne changeront rien à la situation de crise.

Je suis très partant pour l'industrie, mais pas à n'importe quel prix, ni pour produire des matériaux d'un autre âge qui peuvent être remplacés par des produits plus responsables en terme environnemental.

Cordialement